

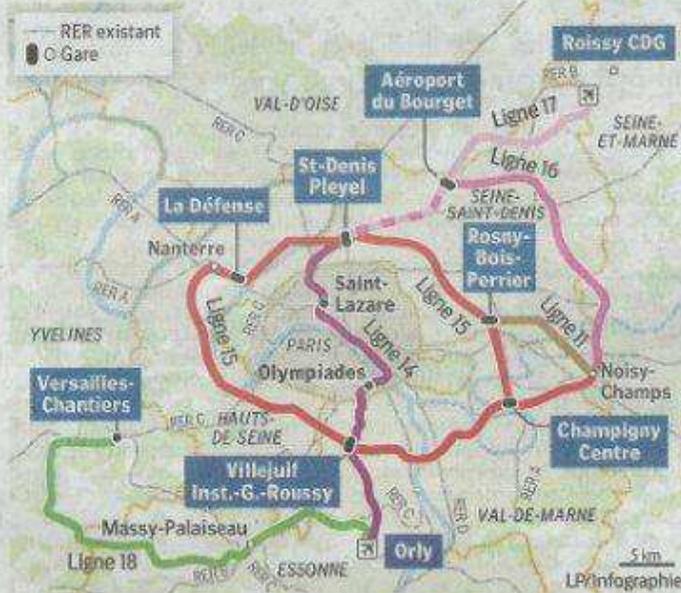
18 000 emplois pour le Grand Paris Express : c'est signé !

L'Etat, la région et la Société du Grand Paris ont signé hier une convention-cadre sur l'emploi et la formation dans les travaux publics liés à la construction du supermétro. Dix-neuf métiers sont concernés.

« C'EST UN PEU comme les Trente Glorieuses, mais sur quinze ans ! » Comme tous ses collègues du BTP, François Garlès, directeur de chantier pour Vinci, voit arriver le chantier du Grand Paris Express avec gourmandise. Il travaille actuellement sur le prolongement de la ligne 12 jusqu'à la mairie d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). C'est justement dans cette ville que tous les partenaires impliqués dans ce projet pharaonique de construction d'un nouveau métro automatique (200 km de lignes, 72 nouvelles gares, 30 Md€ d'investissement) ont signé hier une convention sur l'emploi et la formation.

« Le Grand Paris, c'est la locomotive qui va tirer l'emploi en Ile-de-France dans les prochaines années, estime José Ramos, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP), qui regroupe 800 entreprises du secteur. Nous avons donc évalué par anticipation les besoins en travaux publics, pour donner de la visibilité à nos entreprises. »

L'Etat, à travers la direction régionale de l'emploi (Dircete), a donc mené une étude évaluant à 18 000 emplois les besoins du secteur (12 000 créations et 6 000 remplacements de départs en retraite), d'ici à 2018 (terrassier, conducteurs d'engins, soudeurs, géomètres...). Ces besoins portent sur la création du Grand Paris Express, mais aussi sur les prolonge-



ments des lignes 4, 11, 12 et 14, et des trams T1, T3 et T7, ainsi que des Tangentielles Nord, Ouest et du RER Eole.

■ **Une évaluation permanente des besoins.** La convention signée hier prévoit d'affiner chaque année les études sur les besoins réels de main-d'œuvre. Le pic sera atteint entre 2017 et 2019, où plus de 3 000 personnes seront mobilisées. « Il y aura 8 ou 10 tunneliers qui tourneront en même temps,

c'est colossal », souffle François Garlès. Mais attention, pas de précipitation : la FRTP prévoit encore une baisse d'activité de 7% en 2015. S'il est nécessaire d'anticiper les formations, « il ne faut pas faire naître trop vite des espoirs qui pourraient être déçus », prévient le ministre du Travail, François Rebsamen.



Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), hier, Philippe Yvin, président de la Société du Grand Paris, Jean-Paul Huchon, président de la région, et Jean Daubigny, préfet de région, ont signé une convention pour encadrer la création et la formation de 18 000 emplois.

■ Un portail Pôle emploi dédié.

Sur le site Internet de Pôle emploi, un espace centralisera toutes les offres liées à ces travaux. Le site sera mis en ligne fin mars début avril. « Il faut que ces emplois bénéficient à ceux qui en sont le plus éloignés », a insisté Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional. « Nous insérerons des clauses sociales dans l'ensemble des marchés », a précisé Philippe Yvin, président de la Société du Grand Paris. La SGP a calculé que ces travaux représentaient près de 20 millions d'heures d'insertion sociale. Sur le seul prolongement de la ligne 12, Vinci prévoit

34 000 heures de travail pour ces salariés éloignés de l'emploi.

■ Améliorer l'image du BTP.

Pour séduire les jeunes, et aussi « pour ne pas faire venir des gens d'ailleurs », selon le préfet de région, Jean Daubigny, la convention prévoit aussi des opérations de communication. « L'organisation de visites de chantier doit permettre de déclencher des vocations », a estimé François Rebsamen. « Ce n'est pas un métier qui attire, mais quand on est dedans, on ne veut plus partir. Les conditions de travail se sont nettement améliorées », assure François Garlès.

JEAN-GABRIEL BONTINCK

« Ce chantier, c'est une chance

pour moi »